

Coupons sports gÉnÉration 2024



Dossier de demande

Renvoyer à : brice.benard@ac-orleans-tours.fr

**SOMMAIRE**

[CADRE DE MISE EN OEUVRE 2](#_Toc101902433)

[Textes de référence et ressources 2](#_Toc101902434)

[Cadre académique 2](#_Toc101902435)

[I. L’ÉTABLISSEMENT 3](#_Toc101902436)

[II. LE PROJET D’INTERVENTION 4](#_Toc101902437)

[II.1 Description du projet 4](#_Toc101902438)

[II.2 Description des point travaillés 4](#_Toc101902439)

[II.3 Le partenaire 4](#_Toc101902440)

[II.4 L’organisation prévue : la co-intervention 4](#_Toc101902441)

[Avis motivé du partenaire sportif 5](#_Toc101902442)

[Avis motivé du directeur/directrice de l’école 5](#_Toc101902443)

[Avis de l’Inspection 5](#_Toc101902444)

# CADRE DE MISE EN OEUVRE

## Textes de référence et ressources

* Circulaire « une école – un club » du 12/01/2022 publiée au BOEN du 20/01/2022
* <https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/eps/actions_et_dispositifs_sportifs/generation_2024/>

## Cadre académique

* L’enseignement de l’EPS ne saurait se confondre avec l’enseignement de ses activités support. L’EPS ne doit donc pas se confondre avec l’initiation sportive. Ainsi le comité de pilotage maintient la règle que tout établissement réalisant une demande labellisation Génération 2024 (primo demande ou renouvellement) doit expliciter clairement que l’EPS est principalement réalisée par les professeurs des écoles. Les projets d’interventions devront s’articuler avec les projets d’école et projets pédagogiques EPS.
* Le partenariat établi par une école sur une séquence d’EPS doit permettre un travail de co-intervention. Nous conseillons de réaliser cette co-intervention sur trois leçons maximums d’une séquence : une au début, une au milieu et une à la fin. Les autres leçons sont prises en charge par le professeur. La séquence est réalisée sous couvert de l’enseignant dans le respect des programmes disciplinaires. Deux séquences au maximum peuvent ainsi se réaliser en co-intervention.
* Au regard de la spécificité et des contraintes à l’école maternelle, nous conseillons que ces dispositifs soient mis en œuvre uniquement dans les écoles primaires. Si des écoles maternelles souhaitent investir le dispositif, il faudra que le projet soit en cohérence avec le cadre départemental fixé en la matière.
* Il sera important de vérifier que les prérogatives des diplômes permettent l’intervention en milieu scolaire, ce qui n’est pas le cas de tous les CQP. Il convient que les IEN se rapprochent si besoin des personnels du SDJES.
* L’intervenant « doit respecter les principes fondamentaux du service public d'éducation, en particulier les principes de laïcité́ et de neutralité́ ». Tout intervenant extérieur devra réaliser une journée de formation et valider un parcours Magister qui travaillera les thématiques suivantes : Postures et valeurs de la république, Co-intervenir et co-enseigner, connaissance des structures et du public, Programmes 1° et 2°.

# I. L’ÉTABLISSEMENT

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **RNE** | **mail** | **Directeur/Directrice** |
|  |  |  |

Présentation du projet école :

*Présenter les axes du projet d’école et les mises en oeuvre*

L’organisation de l’EPS :

*Indiquer les axes du projet pédagogique EPS, la programmation sur l’ensemble du cursus de formation de l’élève.*

# II. LE PROJET D’INTERVENTION

## II.1 Description du projet

*Préciser l’objectif de la demande. Indiquer en quoi ce projet permet la mise en œuvre du projet d’école, du projet pédagogique EPS.*

## II.2 Description des point travaillés

*Préciser les éléments du programme travaillés : Domaines du socle, AFC*.

## II.3 Le partenaire

*Présentation du partenaire, de l’intervenant (diplôme) et la raison du choix du partenaire. Indiquez si une convention a été signée entre l’école et le club*.

## II.4 L’organisation prévue : la co-intervention

*Précisez le projet et comment est prévue la co-intervention*

# Avis motivé du partenaire sportif

*Compléter, dater, signer*

# Avis motivé du directeur/directrice de l’école

*Compléter, dater, signer*

# Avis de l’Inspection

*(Réservé)*